



régularisation d'un sans papier

Par **hocine**, le **21/04/2009** à **22:30**

Bonjour,

pouvez vous me dire si y a des possibilités de régularier une personne sans papier dans le cas suivant :

- venu en france avec un visa
- 4 ans en france
- nationalité Algerienne

- possibilités de CDI pour lui pour être Chef-Boucher dans une "boucherie Hallal ".

merci de vos aides

Par **algerino**, le **21/04/2009** à **22:32**

a ma connaissance c'est non les algeriens on un regime speciale

Par **algerino**, le **21/04/2009** à **22:57**

A ma connaissance, il n'y pas encore d'accord entre la France et l' Algérie pour la régularisation par le travail.

Si bien que les algériens ne peuvent bénéficier, actuellement, d'une régularisation par le travail.

Les prefectures ayant une appréciation discrétionnaire, une régularisaion par le travail n'est pas impossible, d'autant que c'est une circulaire qui a exclu les algériens et les tunisiens(pour les tunisiens,

Les métiers de boucher ne font, par ailleurs, pas partie de la liste des métiers ouverts.